

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ÉPIDÉMIE DE MENINGOCOQUE B DANS L'AGGLOMÉRATION STRASBOURGEOISE PROGRESSE : UN SIXIÈME CAS SIGNALÉ

Au 5 janvier 2023 et depuis le 3 novembre 2022, on dénombre désormais 6 cas d'infection invasive à méningocoque de groupe B (IIMB) dans l'agglomération strasbourgeoise. Ces 6 cas ont été contaminés par la même souche de méningocoque B. Il s'agit d'une souche rare et jusque-là inconnue dans le Grand Est. La survenue de ce 6^{ème} cas démontre que cette souche continue à circuler dans l'agglomération strasbourgeoise. Une personne peut être une porteuse saine du méningocoque B, sans en avoir les symptômes, mais peut continuer à la transmettre à d'autres personnes.

Pour rappel, la vaccination est efficace sur cette souche de méningocoque B pour empêcher que la maladie se développe chez la personne vaccinée. Elle prévient ainsi l'apparition de formes graves de la maladie.

Le nouveau cas est un jeune homme de 16 ans résidant dans le Bas-Rhin qui a dû être hospitalisé comme les cas précédents. Ce cas se rajoute aux 5 cas d'infection invasive à méningocoque du groupe B, dont 1 décès, survenus dans l'agglomération de Strasbourg.

Les investigations épidémiologiques ont permis d'identifier et de traiter à titre préventif par antibiotiques les personnes ayant été en contact à risque avec ce 6^{ème} cas. Devant cette situation épidémique exceptionnelle et depuis la survenue des premiers cas, l'ARS GE et Santé publique France mettent en œuvre, avec les établissements de santé de la région et le Centre national de référence des méningocoques (Institut Pasteur), une surveillance épidémiologique renforcée des cas d'IIMB, afin d'adapter les mesures visant à interrompre les chaînes de transmission de la souche concernée et réduire le risque de survenue de cas graves.

Compte tenu des liens de ce nouveau cas avec l'agglomération strasbourgeoise, l'ARS rappelle donc, à nouveau, aux publics fréquentant les endroits festifs nocturnes du centre-ville de Strasbourg et aux professionnels de ces lieux qu'il est recommandé de se faire vacciner, dès que possible, contre le méningocoque B, afin d'éviter la survenue de formes graves de la maladie.

Les prises de rendez-vous pour la vaccination se font :

- via la plateforme [Doctolib](#), au centre de vaccinations internationales (site du nouvel hôpital civil de Strasbourg).
- Ou en se rendant chez son médecin traitant pour se faire prescrire le vaccin et se faire vacciner chez son professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier).

Dans les deux cas, les prises en charge sont à 100% gratuite.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Afin de répondre aux questions concernant cette campagne de vaccination, **un numéro vert 0 800 32 04 00** est mis à la disposition du public (appel gratuit, service ouvert de 14h à 18h, du lundi au vendredi).

L'ensemble de ces informations sont également sur le site de l'ARS avec une foire aux questions :
Méningocoque B sur Strasbourg : suivi des cas et vaccination des populations à risque éligibles

Premier bilan de la campagne de vaccination sur Strasbourg

Dès le 7 décembre, une campagne de vaccination contre le méningocoque B a tout d'abord été proposée aux employés, et aux personnes ayant fréquenté la boîte de nuit fréquentée par les 4 premiers cas. Compte tenu de la progression de l'épidémie, elle est désormais préconisée pour toutes les personnes fréquentant les lieux festifs du centre-ville de Strasbourg,

Au 5 janvier 2023, 151 personnes ont bénéficié d'une première dose de vaccination contre le méningocoque B via le centre de vaccinations internationales du nouvel hôpital civil de Strasbourg.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr